



## Procès-verbal

### Réunion régulière du conseil scolaire Le 13 janvier 2015 – Conseil scolaire Centre-Est – St-Paul

**Présents :** Michèle Dallaire-Présidente, Réal Jodoin-Vice-président, Guy Généreux, Miguel Poulin, Réal Jodoin, Marc Dumont – directeur général, Marc Labonté – secrétaire trésorier,

**Absence :** Daniel Aubertin, Christine Cousineau

#### 1. Ouverture

1.1. Accueil et mot de bienvenue par Michèle Dallaire à 19h02.

1.2. Conflits d'intérêt : aucun

#### 2. Proposition pour aller en huis-clos (h):

*Pas de huis-clos. Adoptée. (130115-2)*

#### 3. Proposition d'adoption de l'ordre du jour (avec ajouts découlant du huis-clos) :

*Réal Jodoin propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts aux points 8. Adoptée. (130115-3)*

#### 4. Proposition d'adoption du procès-verbal de la dernière réunion:

*Réal Jodoin propose l'adoption du procès verbal de la réunion régulière du 25 novembre 2014 avec les corrections à apporter au niveau des présences. Adoptée (130115-4)*

#### 5. Pour décision :

5.1. Confessionnalité : École francophone de Lac La Biche

Marc Dumont explique le processus effectué qui a mené au vote du 18 décembre dernier. D'abord, les parents ont reçu en versions françaises et anglaises, de la documentation à la maison, les informant à l'égard de la désignation d'école – publique ou catholique. Ce document a été inspiré de ce que le Conseil scolaire

Centre-Nord avait développé, car eux aussi étaient dans ce même processus de désignation. De fait, les parents ont reçu cette information dans les deux semaines qui ont précédées la date du vote. Du même coup, joint à ces informations, on y retrouvait le bulletin de vote. De plus, une infolettre dynamique a été envoyée aux parents, mettant l'accent sur une foire aux questions, la décision, exemptions, etc. Ces envois étaient nécessaires afin que les parents soient à l'affût du pourquoi et du comment par rapport au dénouement du vote de la confessionnalité de l'école.

D'autre part, lors de la réunion de la planification stratégique, tenue en novembre dernier, la direction générale a pu répondre déjà à quelques questions des parents à ce sujet tout en leur signalant que le processus devait être complété dans les 6 mois après l'ouverture de l'école.

Comme il est exposé dans le document déposé à titre de folio, Marc Dumont exprime qu'il y a eu une très bonne représentativité, soit 92% des familles. D'ailleurs, le vote s'est tenu lors du concert de Noël, ce qui a d'autant plus aidé au taux de participation. Marc Labonté était présent sur place, en tant que directeur de scrutin. Or, dans les quelques jours qui ont suivis, Marc Dumont et Marc Labonté ont procédé au décompte des votes. Catholique 70% des voix (16 votes) contre Publique 30% des voix (7 votes). Le résultat du vote a démontré qu'il y a un intérêt majoritaire pour une école détenant une confessionnalité catholique. Dans un esprit de collégialité, le Conseil scolaire abonde dans le même sens que la volonté des parents quant à la désignation de l'école francophone de Lac La Biche.

*Michèle Dallaire propose que l'école francophone de Lac La Biche soit désignée catholique en fonction du résultat du vote des parents.  
Adoptée (130115-5)*

## **6. Pour discussion :**

### 6.1. Rencontre avec le ministre :

Marc Dumont fait état de la communication tout récemment reçue, soit le 12 janvier, pour une convocation d'une rencontre avec le ministre en début de semaine prochaine, lundi le 19 janvier. Cette rencontre convoque les directions générales ainsi que les présidences des conseils scolaires. Donc, quelques courriels ont été échangés entre les DG francophones quant aux éléments à mettre en avant plan afin qu'il y ait une concertation entre les conseils scolaires francophones dans l'optique de clarifier, de donner de la substance et faire part des défis et préoccupations, but souhaité pour la tenue de cette rencontre. Une avenue que Marc Dumont croit essentielle quant à la constance de colliger l'information. De fait, des questions en lien avec l'évolution de « Inspiring Education », seront abordées. Pour ce faire, dans une perspective d'être conséquent avec l'évolution actuelle, Josée Verreault préparera un rapport illustrant les diverses facettes. Aussi, les Conseils scolaires souhaitent jusqu'à présent faire la mention du financement stable et prévisible du CFED ainsi que des édifices et bureaux central sans oublier les questions entourant les examens de diplôme (taux de 50% à 30% de la note finale) et de l'importance de la banque d'examens et de questions en communs.

6.2. Changement de date de la réunion régulière du mois de février ?  
Marc Dumont demande aux conseillers si la possibilité de changer la date de la réunion de février est possible. Tous sont en faveur de changer la date du 17 février au 24 février. L'administration remaniera l'horaire des réunions et l'information officielle sera envoyée à tous.

## 7. Rappels et correspondance

7.1. Prochaine réunion – 24 février  
(Cold Lake- à moins d'un changement quelconque)

- Rencontre Gouvernance : 27 janvier au bureau central

## 8. Varia

8.1. Vente du terrain et démolition

Marc Labonté fait une mise à jour. La vente du terrain est sur le point d'être conclue.

8.2 Démolition

Marc Labonté tente encore d'obtenir des réponses précises quant à la démolition de la bâtisse à St-Paul.

8.3 Correspondance concernant financement pour LLB

Marc Dumont a reçu une lettre du sous-ministre de l'éducation acquiesçant à l'octroi de 210 000\$ qui pourra être utilisé pour l'école de LLB pour mettre à niveau (déménagement, ameublement etc.).

8.4 Mise à jour dossiers FCSFA et FNCSF

Guy Généreux partage les nouvelles concernant la décision de la Cour dans l'affaire de Scenic Acres pour FrancoSud, et le jugement de la Cour d'appel des TNO concernant le litige impliquant la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest.

## 9. Levée de la réunion

*Réal propose la levée de la séance à 19h56. Adoptée (130115-9)*

\_\_\_\_\_  
Michèle Dallaire  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Marc Labonté  
Secrétaire trésorier

\_\_\_\_\_  
Date